

Rapport d'activité
Easy Sana Assurance Maladie SA

20
17

EasySana[®]

ASSURANCE MALADIE

Membre du Groupe Mutuel
Association d'assureurs

Votre assureur en bref

Sous la raison sociale

«**Easy Sana Assurance Maladie SA**»

«**Easy Sana Krankenversicherung AG**»

«**Easy Sana Assicurazione Malattia SA**»

existe pour une durée illimitée une société anonyme fondée en vue de poursuivre un but qui n'est pas de nature économique au sens de l'article 620, alinéa 3 du Code suisse des obligations (CO) et ayant son siège à Martigny.

Easy Sana Assurance Maladie SA assure ses affiliés contre les conséquences économiques de la maladie, de l'accident et de la maternité. En tant qu'assurance sociale, elle place l'intérêt de ses assurés au centre de ses préoccupations.

Easy Sana Assurance Maladie SA évolue dans le domaine de l'assurance obligatoire des soins (AOS) et de l'assurance facultative d'indemnités journalières LAMal. Ces activités font l'objet d'une surveillance continue et stricte de la part de l'autorité de surveillance, l'OFSP (Office Fédéral de la Santé Publique).

Conseil d'administration

Présidente	Mme Karin Perraudin
Vice-président	M. Urs Schwaller
Secrétaire	M. Thomas Boyer
Administrateurs	M. Michel Amaudruz M. Jean-Blaise Conne M. Jürg Tschanz

Direction

Directeur général	M. Paul Rabaglia
Directeurs	M. Vincent Claivaz M. Marc Olivier Delévaux M. Olivier Follonier M. Thomas J. Grichting M. Florian Raemy Mme Sophie Revaz

Organe de révision externe

Ernst & Young AG
Avenue de la Gare 39a
1003 Lausanne

Vers une nouvelle ère

Le monde a changé. Vous avez changé. Le Groupe Mutuel aussi. Chaque jour, nous essayons de démontrer par nos actes, que nous sommes au service de nos clients pour leur faciliter la vie, être efficace, équitable, rapide. Cet engagement collectif pour le service à la clientèle existe depuis de nombreuses années. L'assuré était, il est et surtout il sera encore plus au centre de nos préoccupations.

Nous visons l'excellence du service à l'interne et à l'externe. Pour y parvenir, nous essayons de traiter les demandes à satisfaction et dans les meilleurs délais, tout en identifiant nos potentiels d'amélioration. Ceci afin d'en tirer les meilleures leçons pour l'avenir de nos relations avec tous nos clients. C'est le minimum que nos assurés sont en droit d'attendre. Pour réussir à l'avenir, nous devons encore en faire plus et nous avons pris le chemin pour y parvenir.

Durant l'année commerciale 2017, nous avons perdu des assurés dans l'assurance obligatoire des soins. Ces pertes sont réelles, mais, elles ne disent pas tout, et de très loin, sur la santé globale du Groupe Mutuel. La solidarité financière s'est renforcée. Les efforts nécessaires ont été entrepris pour renforcer nos réserves. Les autres secteurs d'activité sont florissants, notamment celui dédié aux assurances pour les entreprises.

Une autre grande évolution a nécessité un long travail préparatoire tout au long de l'année écoulée. Il s'agit de la mise en place en 2018 d'une nouvelle structure juridique, plus simple, plus efficace, plus transparente. Cette nouvelle organisation, basée sur une holding chapeauté par une fondation à but non lucratif apporte plus de clarté sur le fonctionnement de l'entreprise. Elle correspond à l'ultime étape du renforcement des règles de gouvernance et de compliance au sein du Groupe Mutuel. Tout en dotant l'entreprise d'une structure qui facilitera la diversification, notamment au travers de la prise de participations dans des nouveaux modèles d'affaires.

La digitalisation et la numérisation sont une réalité quotidienne dans un secteur comme le nôtre. Mais, dans notre esprit, il ne s'agit pas d'un but en soi. Nous le faisons dans un seul objectif: être encore mieux au service des assurés et des clients du Groupe Mutuel, leur faciliter la vie, leur simplifier le quotidien.

L'innovation joue ainsi un rôle très important dans cette nouvelle orientation que nous voulons insuffler au sein du Groupe Mutuel. L'objectif est clair. Nous souhaitons développer de nouveaux marchés mais surtout, anticiper et imaginer, le secteur des assurances santé de demain.

C'est un peu le début d'une nouvelle ère orientée vers la consolidation et vers la qualité des services que nous offrons. Par nos efforts, nous désirons évidemment être en phase avec l'évolution du monde de l'assurance, mais aussi, au travers des différents projets que nous portons, être à la pointe du progrès pour, encore une fois, le bien-être de nos assurés.

Chiffres-clés

		2017	2016
Résultat annuel	Fr.	17'215'002	-9'259'084
Nombre d'assurés AOS		203'332	213'927
Total du bilan	Fr.	297'648'779	285'786'000
Chiffre d'affaires brut par secteur d'activité			
Assurances obligatoires des soins (LAMal)	Fr.	750'138'593	723'818'871
Assurances indemnités journalières (LAMal)	Fr.	2'526'150	3'032'794
Total	Fr.	752'664'743	726'851'665
Provisions totales pour sinistres non-liquidés	Fr.	158'690'000	154'570'000
en % des prestations nettes d'assurance		25,10%	25,14%
Total des fonds propres LAMal (base de calcul SST)	Fr.	68'458'284	50'961'282
en % des primes brutes		9,10%	7,01%

Faits et chiffres

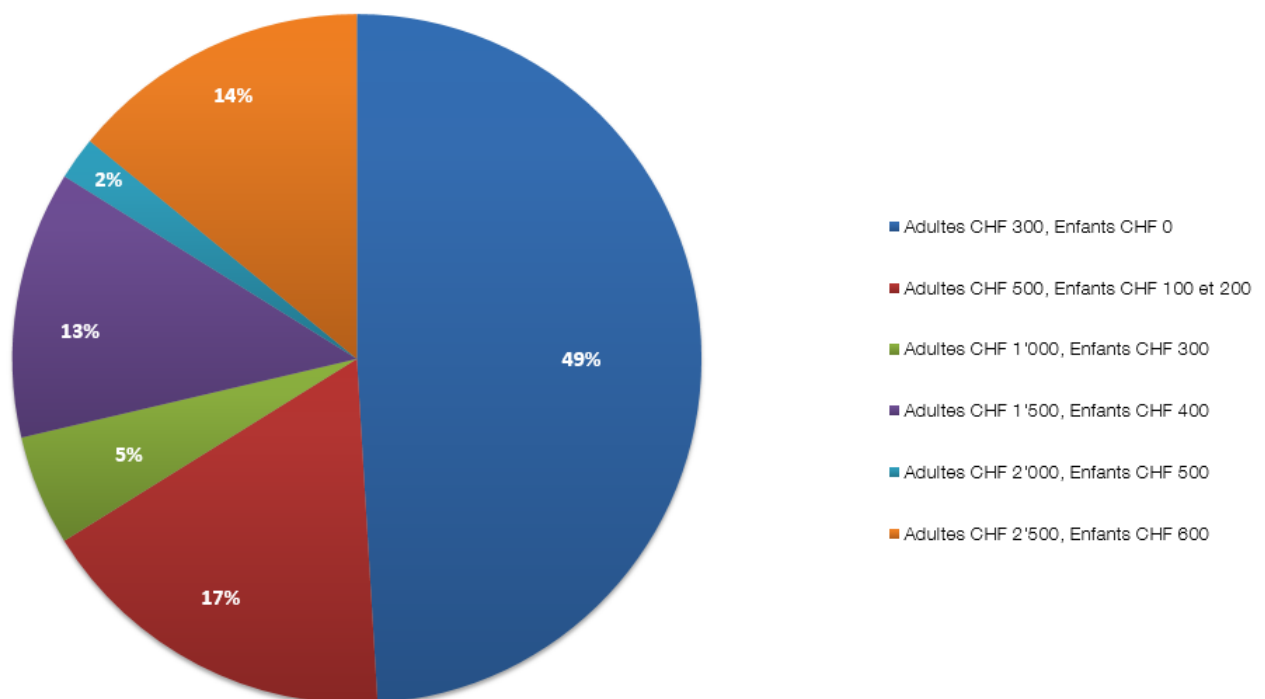
Effectif d'assurés

Malgré le départ de 10'595 membres en 2017, le portefeuille AOS (assurance obligatoire des soins) d'Easy Sana Assurance Maladie SA demeure stable (-4,95%) et atteint désormais 203'332 assurés contre 213'927 en 2016.

Effectif moyen	2017
Hommes	82'742
Femmes	81'157
Enfants	39'433
Nombre d'assurés total	203'332

Répartition de l'effectif

Par franchises



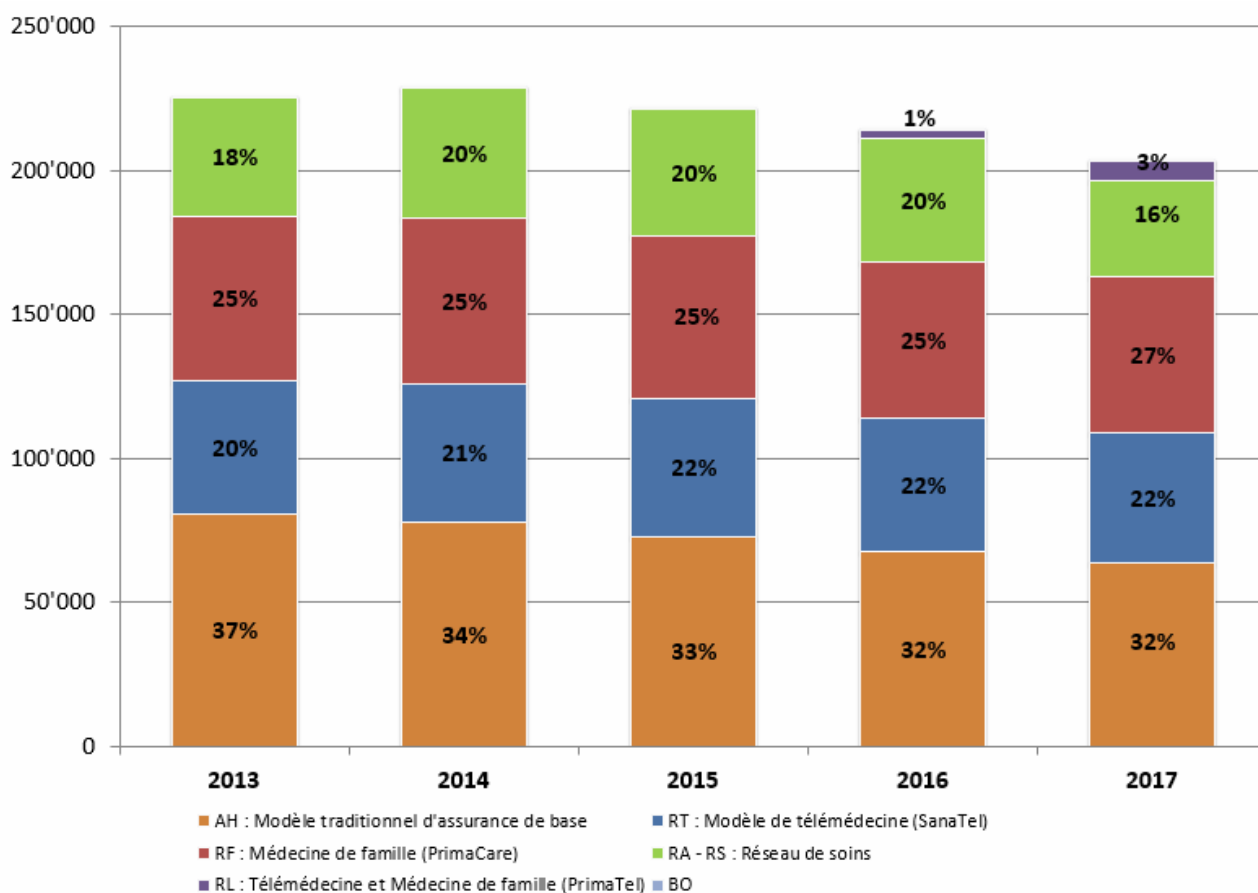
Des modèles alternatifs d'assurance attractifs

Easy Sana Assurance Maladie SA propose divers modèles alternatifs d'assurance qui garantissent une prise en charge médicale globale et de qualité pour une prime avantageuse. Ces assurances s'inspirent de la philosophie du Managed Care.

Ces différents modèles d'assurance visent à responsabiliser davantage les fournisseurs de soins et les assurés qui acceptent certaines restrictions en contrepartie de réductions de primes.

Plus de 139'000 assurés ont souscrit à un modèle alternatif d'assurance : 6'800 assurés ont opté pour le modèle de télémédecine et médecin de famille (PrimaTel), 44'600 assurés pour le modèle de télémédecine (SanaTel), 54'400 assurés pour le médecin de famille (PrimaCare) et 33'200 assurés pour un réseau de soins.

Evolution des effectifs AOS d'Easy Sana Assurance Maladie SA

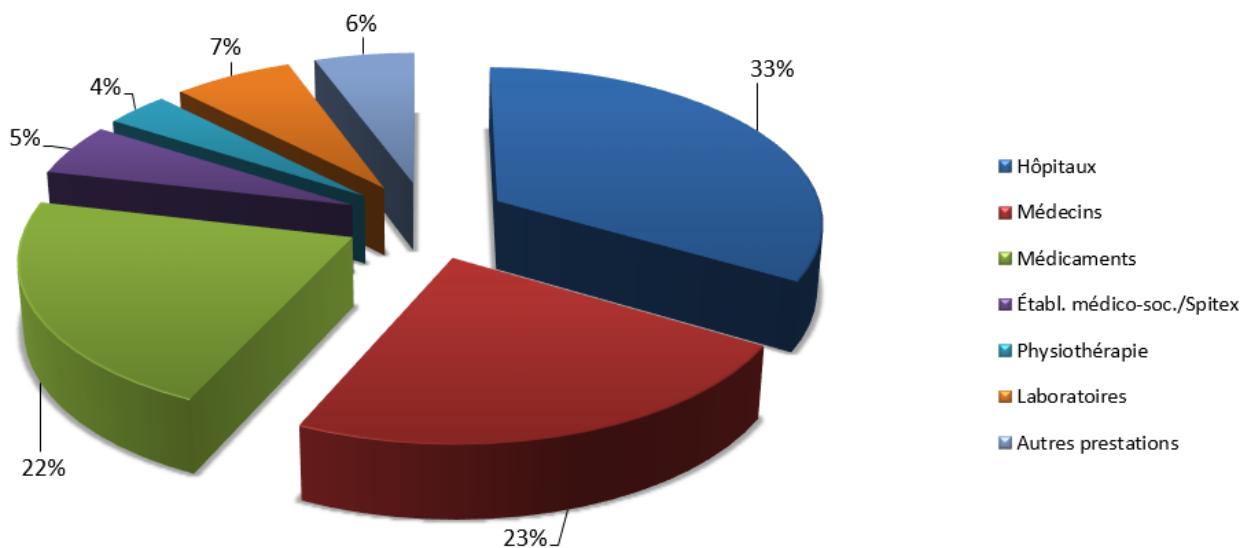


Répartition des charges de l'assurance obligatoire des soins

Par fournisseur de soins	2017
Hôpitaux	247'250'028
Médecins	172'390'456
Médicaments	161'746'549
Établissements médico-sociaux / Spitex	39'831'916
Physiothérapie	26'396'155
Laboratoires	49'769'257
Autres prestations	41'780'660
Total des prestations	739'165'021

Les trois secteurs des hôpitaux, des cabinets médicaux et des médicaments représentent 78% des coûts.

Répartition des charges par fournisseur de soins



Gouvernance

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est l'organe de conduite stratégique. Il décide de la position et de la stratégie d'entreprise, exerce la haute direction et la haute surveillance, fixe l'organisation et les principes du système de contrôle interne.

Le Conseil d'administration est soutenu dans ses décisions par trois commissions spécialisées instituées au sein du Groupe Mutuel ; la commission d'audit, la commission stratégique et celle de rémunération et de nomination. Elles agissent pour le Groupe Mutuel, mais également pour Easy Sana Assurance Maladie SA lorsque le règlement d'organisation de celle-ci le prévoit. Les commissions informent régulièrement le Conseil d'administration de leurs activités.

Le Groupe Mutuel, Association d'assureurs

Le Groupe Mutuel est une association au service des institutions qui lui ont délégué la gestion de leurs activités. Il met son infrastructure administrative de même que son personnel à la disposition de ses membres qui sont des sociétés juridiquement autonomes et possèdent leurs propres organes.

Cette mise en commun des moyens permet de développer des synergies dont profite l'ensemble des sociétés membres et donc leurs clients. Les prestations de service sont clairement distinguées entre les différentes branches d'assurance, notamment entre l'assurance obligatoire des soins (LAMal) et les assurances complémentaires (LCA), ainsi qu'entre les différents assureurs membres. Ces services sont facturés aux sociétés selon des clés de répartition objectives conformes aux bonnes pratiques en vigueur dans la branche et auditées par un tiers indépendant, afin que la contribution de chacune corresponde à l'utilisation réelle des ressources.

Le Groupe Mutuel peut également offrir ses prestations à des sociétés non membres de l'Association. C'est notamment le cas dans les domaines de l'assurance-maladie ou de la prévoyance professionnelle.

Direction générale

La conduite opérationnelle du Groupe Mutuel et de l'ensemble de ses membres incombe à la Direction générale, composée de cinq à sept membres en 2017. Elle met en oeuvre les stratégies approuvées par le Conseil d'administration et met en application les principes de gestion des risques. En outre, elle assure le suivi des évolutions légales et réglementaires et veille à leur respect.

Système de contrôle interne

Le Conseil d'administration a adopté des lignes directrices et des principes en matière de gestion des risques et des contrôles. Il a chargé la Direction générale de procéder à sa mise en oeuvre. Le processus de gestion des risques et le système de contrôle interne permettent d'identifier les risques potentiels, de les analyser et d'élaborer les mesures adéquates.

La mise en oeuvre de la gestion des risques et du système de contrôle interne suit le principe des trois lignes de défense. La première ligne de défense est assurée par la ligne de management et les unités opérationnelles. La deuxième ligne de défense comprend les fonctions de contrôle, notamment les fonctions Compliance, Contrôle interne, Gestion des risques et Actuaire responsable. L'Audit interne forme la troisième ligne de défense.

Les fonctions de contrôles et l'Audit interne disposent d'un droit illimité à l'information et jouissent de l'indépendance nécessaire à l'exercice de leur activité.

Fonction Compliance

La fonction Compliance du Groupe Mutuel est en charge de la conformité avec la législation et de la réglementation interne et externe du Groupe Mutuel ainsi que de celle de toutes les sociétés lui ayant délégué l'exercice de la fonction Compliance.

Fonctions Contrôle interne et Gestion des risques

Les fonctions Contrôle interne et Gestion des risques sont en charge de la gestion intégrée des risques et contrôles, notamment de la revue indépendante des risques et contrôles ainsi que de l'animation du système de contrôle interne.

Audit interne

L'Audit interne soutient le Conseil d'administration dans son rôle de haute surveillance. Il informe régulièrement le Conseil d'administration du résultat de ses contrôles et propose des mesures d'amélioration.

Rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale

La rémunération du Comité du Groupe Mutuel et des Conseils d'administration des sociétés qui en sont membres est régie par un règlement adopté par les organes de tous les membres de l'Association. Elle se compose d'honoraires fixes et du remboursement des frais de représentation ou de déplacement. Aucune part variable n'est allouée. Ce règlement, pour toutes les sociétés membres de l'Association, limite les rémunérations annuelles par entité à 25'000 francs pour le/la président(e) et à 24'000 francs pour les autres administrateurs. La rémunération annuelle totale des membres du Comité ou des Conseils d'administration est également plafonnée, quel que soit le nombre de poste d'administrateurs qu'ils occupent au sein de l'Association et de ses membres. Le plafond est de 200'000 francs pour le/la président(e) et de 80'000 francs pour les autres administrateurs. A ces montants s'ajoutent 10'000 francs par commission, mais au maximum 20'000 francs.

En 2017, le Conseil d'administration d'Easy Sana Assurance Maladie SA a été rémunéré à hauteur de 98'286 francs, la rémunération la plus importante s'élevant à 24'000 francs.

La direction étant déléguée au Groupe Mutuel, ce dernier refacture ces frais aux sociétés membres.

En 2017, la rémunération totale des membres de la Direction générale s'est élevée à 2'672'440 francs (salaire de base et part variable ne pouvant excéder 20% du salaire de base, prestations de prévoyance et d'autres indemnités), la plus importante se montant à 497'262 francs. La part d'Easy Sana Assurance Maladie SA sur cette rémunération de la Direction générale est de 7,73%, soit 206'680 francs, respectivement 38'457 francs pour la plus importante.

Gestion des capitaux

Après un début d'année en demi-teinte, l'augmentation des bénéfices des entreprises, la hausse modérée de l'inflation, les conditions financières toujours favorables et la perception positive de l'environnement général de la part des chefs d'entreprises et des ménages ont accéléré et surtout synchronisé la croissance économique à travers le monde en 2017. Les politiques monétaires des grandes banques centrales sont restées accommodantes, et la triple hausse des taux d'intérêt à court terme de la part de la Banque Fédérale américaine n'a pas infléchi la reprise. Les craintes déflationnistes ont disparu, et les créations d'emplois ont poursuivi leur ascension des deux côtés de l'Atlantique. La croissance du PIB mondial est restée toutefois modeste, et toujours en dessous de sa moyenne à long terme.

L'alignement de l'accélération de la croissance globale, la progression des bénéfices, la hausse modérée de l'inflation et le maintien de conditions financières favorables semblent militer pour la poursuite d'un environnement de marché sans heurt. Toutefois, le potentiel de déception sur les données d'activité réelle est de plus en plus élevé, les sondages de sentiment auprès des entreprises et des ménages étant au plus haut depuis de nombreuses années. Une normalisation de la politique monétaire plus rapide que prévu pourrait également donner un coup de frein à la poursuite de la croissance.

Le rendement des placements d'Easy Sana Assurance Maladie SA s'élève à 4,33% en 2017, en nette hausse par rapport à la performance atteinte l'année précédente. La performance de la stratégie de placement retenue se situe quant à elle à 3,96%.

Rapport financier

Easy Sana Assurance Maladie SA a atteint un chiffre d'affaires net de 740,0 millions de francs, soit une croissance de 3,3% par rapport à l'année 2016.

Les prestations nettes versées en faveur de nos assurés s'élèvent à 632,2 millions de francs, en augmentation de 2,8% par rapport à l'année précédente.

A ce montant s'ajoutent 4,1 millions de francs d'attribution à la provision pour sinistres non encore payés à la date du bilan.

Au niveau des charges, il faut également mentionner le montant de 65,7 millions de francs versé au fonds de la compensation des risques en faveur des autres assureurs (-20,1% par rapport à 2016) ; dès lors la charge annuelle liée à la compensation des risques par assuré adulte s'élève ainsi à 398,85 francs (491,20 en 2016).

L'ensemble des frais de gestion et d'administration s'élève à 24,3 millions de francs pour l'exercice 2017. Pour le secteur de l'assurance de base, nous pouvons observer par rapport à l'année précédente une hausse de 1,0% du coût annuel par assuré, qui passe de 116,80 francs en 2016 à 117,93 francs pour l'année 2017.

Les charges et produits hors exploitation ont dégagé un produit de 6,1 millions de francs, ce montant tient compte d'une attribution à la provision sur titres pour 0,3 million.

Le résultat d'entreprise enregistré pour l'exercice 2017 un bénéfice de 17'215'002 francs, montant intégralement attribué aux réserves.

RAPPORT FINANCIER

12	Compte de résultat
13	Bilan
14	Tableau des flux de trésorerie
15	Tableau de variation des fonds propres
	Annexes aux comptes 2017:
16	Principes comptables et méthodes d'évaluation
18	Explications relatives au compte de résultat
20	Explications relatives au bilan
21	Autres indications
22	Proposition d'utilisation du résultat
23	Rapport de l'organe de révision

Compte de résultat

	Annexe	2017	2016
Produits			
en CHF			
Primes acquises pour propre compte	1	739'980'924	716'056'232
Charges			
en CHF			
Charges de sinistres et prestations	2	-632'189'668	-614'924'535
Variation des provisions techniques	8	-4'093'000	-4'686'000
Compensation des risques entre assureurs		-65'653'345	-82'121'113
Autres charges d'assurance		-2'606'532	-2'182'467
Total des charges de l'assurance		-704'542'545	-703'914'115
Frais de gestion et d'administration	3	-24'316'318	-25'460'972
Résultat technique de l'assurance		11'122'062	-13'318'855
Autres charges financières		-27'210	-29'677
Produits sur les placements en capitaux	4	9'549'513	7'113'930
Charges sur les placements en capitaux	4	-3'120'362	-4'891'482
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		-309'000	1'867'000
Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux		6'092'941	4'059'771
Résultat de l'exercice		17'215'002	-9'259'084

Bilan

	Annexe	31.12.2017	31.12.2016
Actifs			
en CHF			
Placements de capitaux	5	153'269'088	147'657'487
Comptes de régularisation	6	2'904'040	1'866'564
Créances	7	74'093'884	71'345'744
Liquidités		67'381'766	64'916'205
Total des actifs		297'648'779	285'786'000

	Annexe	31.12.2017	31.12.2016
Passifs			
en CHF			
Capital-actions		100'000	100'000
Réserve générale		50'000	50'000
Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS		27'584'370	37'435'169
Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal		11'380'912	10'789'197
Résultat de l'exercice		17'215'002	-9'259'084
Fonds propres		56'330'284	39'115'282
Provisions techniques pour propre compte	8	158'690'000	154'570'000
Autres provisions techniques	8	450'000	477'000
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	9	11'678'000	11'369'000
Comptes de régularisation	10	17'717'585	37'502'890
Dettes	11	52'782'910	42'751'828
Fonds étrangers		241'318'495	246'670'718
Total des passifs		297'648'779	285'786'000

Tableau des flux de trésorerie

en CHF	2017	2016
Résultat	17'215'002	-9'259'084
Amortissements / revalorisations sur les placements de capitaux	-3'748'994	599'463
Amortissements / revalorisations sur les créances	1'998'000	1'506'000
Modification des provisions techniques pour compte propre	4'120'000	4'840'000
Modification des autres provisions techniques	-27'000	-154'000
Modification des provisions pour les risques des placements de capitaux	309'000	-1'867'000
Augmentation / diminution des créances	-4'746'140	-5'349'260
Augmentation / diminution des comptes de régularisation actifs	-1'037'476	2'434'041
Augmentation / diminution des dettes	10'031'081	-8'813'198
Augmentation / diminution des comptes de régularisation passifs	-19'785'305	-7'756'192
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	4'328'168	-23'819'231
Investissements nets dans des placements de capitaux	-1'862'607	21'880'731
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-1'862'607	21'880'731
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-	-
Total du flux de fonds net	2'465'562	-1'938'500
Liquidités état initial 01.01.	64'916'205	66'854'704
Liquidités état final 31.12.	67'381'766	64'916'205
Variation des liquidités	2'465'562	-1'938'500

Tableau de variation des fonds propres

en CHF	Capital-actions	Réserve générale	Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS	Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal	Résultat	Capital propre
Fonds propres au 31.12.2016	100'000	50'000	37'435'169	10'789'197	-9'259'084	39'115'282
Répartition du résultat de l'année précédente		-	-9'850'799	591'715	9'259'084	-
Fonds propres au 01.01.2017	100'000	50'000	27'584'370	11'380'912	-	39'115'282
Résultat annuel					17'215'002	17'215'002
Fonds propres au 31.12.2017	100'000	50'000	27'584'370	11'380'912	17'215'002	56'330'284
Répartition du résultat de l'exercice			16'648'081	566'921	-17'215'002	-
Fonds propres au 01.01.2018	100'000	50'000	44'232'451	11'947'833	-	56'330'284

Il n'y a pas eu de paiement de dividende. Selon les statuts art. 28, le versement d'un dividende provenant des moyens de l'assurance-maladie sociale est prohibé au sens de l'art. 13, al. 2, lettre a LAMal.

Annexe aux comptes 2017

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Présentation des comptes

Les comptes statutaires ont été établis selon l'ensemble du référentiel Swiss GAAP RPC et correspondent au droit suisse. La présentation des comptes selon les Swiss GAAP RPC repose sur des critères économiques et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les états financiers reposent sur l'hypothèse d'une continuité d'exploitation.

Date du bilan

Le jour de référence de clôture est le 31 décembre.

Principes d'évaluation

L'évaluation se fait de manière uniforme dans chacun des postes du bilan. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes s'applique aux états financiers.

Conversion monétaire

Les comptes annuels sont établis en francs suisses. La conversion de postes tenus en monnaies étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

Placements de capitaux

Les placements de capitaux sont évalués aux valeurs cotées en bourse. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices non réalisés dans les produits ou comme des pertes non réalisées comptabilisées dans les charges du compte de résultat sur placements.

Les intérêts courus figurent dans les actifs de régularisation.

Immeubles

La méthode retenue pour l'évaluation des immeubles correspond à 2 fois la valeur de rendement et une fois la valeur intrinsèque divisée par trois. La valeur moyenne de rendement net a été capitalisée au taux de 4%. La valeur limite supérieure est fixée par la valeur d'expertise.

Actifs de régularisation

Les comptes de régularisation actifs comprennent les charges payées d'avance imputables au nouvel exercice ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours qui ne seront encaissés qu'ultérieurement.

Créances

Les créances envers les assurés, les tiers et les parties liées sont évaluées à la valeur nominale. Des provisions sur créances sont calculées sur les différents types de débiteurs afin de couvrir des risques de pertes d'encaissement.

Liquidités

Ce poste comprend les liquidités opérationnelles, évaluées à la valeur nominale.

Provisions techniques pour propre compte

Les provisions pour sinistres, y compris les provisions pour les coûts de traitement des sinistres, sont calculées selon la méthode du taux historique de liquidation et en tenant compte du rythme de remboursement connu à la date d'établissement des comptes. Ces provisions servent à estimer les sinistres survenus dans l'année mais pas encore payés car non annoncés par l'assuré, en attente de paiement ou payés partiellement.

Autres provisions techniques

Des provisions pour vieillissement sont constituées. Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du volume des primes indemnités journalières LAMal.

Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

Des provisions pour risques liés aux placements de capitaux sont constituées pour des risques spécifiques de marché sur les placements de capitaux, afin de tenir compte des fluctuations des valeurs actuelles. La méthode d'évaluation retenue est la „Risk adjusted capital“. Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du rendement attendu en intégrant divers facteurs de risques (volatilité de la stratégie, rendement attendu de la stratégie, degré de probabilité).

Passifs de régularisation

Les comptes de régularisation passifs comprennent les produits encaissés d'avance afférents au nouvel exercice ainsi que les charges imputables à l'exercice en cours et qui ne seront payées qu'ultérieurement.

Compensation des risques

Pour chaque boucllement, un passif (actif) de régularisation nécessaire au paiement (encaissement) des redevances à la compensation des risques est constitué. Celui-ci correspond à la différence entre les acomptes versés et la compensation des risques estimée à la date du boucllement. A cette fin, les modifications d'effectifs des groupes de risques et une estimation des modifications des coûts moyens sont pris en compte.

Dettes

Les engagements envers les tiers et les parties liées sont évalués à la valeur nominale.

Des provisions pour participations aux excédents sont constituées afin de disposer des fonds nécessaires pour verser à nos clients leur part de la marge bénéficiaire sur leur propre contrat à l'échéance de la période pour laquelle le résultat est calculé. Afin d'évaluer les montants à verser chaque année la provision est déterminée par année d'échéance. Le calcul s'effectue au boucllement de chaque année, pour chaque contrat, pour la période allant du début du droit à la part aux excédents jusqu'à la date de boucllement.

Explications relatives au compte de résultat

1 Primes acquises pour propre compte en CHF	2017	2016	Variation
Primes brutes	752'664'743	726'851'665	25'813'078
Part aux excédents	35'469	-205'845	241'313
Primes rétroactives	-3'577'727	-2'607'032	-970'695
Amortissement sur cotisations	-7'234'336	-6'031'971	-1'202'365
Variation de la provision "Ducroire"	-1'998'000	-1'506'000	-492'000
Contributions à la réduction des primes	130'015'804	129'456'191	559'613
Contribution à la promotion de la santé	-731'995	-514'879	-217'116
Cotisations créditées et versées à l'assuré	-130'015'804	-129'456'191	-559'613
Autres produits d'exploitation	822'771	70'294	752'477
Total	739'980'924	716'056'232	23'924'692

2 Charges de sinistres et prestations en CHF	2017	2016	Variation
Prestations de l'assurance obligatoire des soins AOS	-739'165'021	-722'491'222	-16'673'799
Participations de l'assurance obligatoire des soins AOS	108'860'329	109'600'692	-740'363
Prestations nettes de l'assurance obligatoire des soins AOS	-630'304'692	-612'890'530	-17'414'162
Prestations de l'assurance indemnités journalières LAMal	-1'884'977	-2'034'005	149'028
Total	-632'189'668	-614'924'535	-17'265'134

3 Frais de gestion et d'administration en CHF	2017	2016	Variation
Indemnités de gestion à des parties liées	-31'345'201	-31'768'668	423'467
Frais de contentieux facturés	9'453'401	8'645'316	808'085
Autres frais administratifs	-2'424'518	-2'337'620	-86'897
Total	-24'316'318	-25'460'972	1'144'655

Frais de gestion et d'administration par nature	2017	2016	Variation
Publicité et marketing	-1'522'134	-1'598'344	76'210
Commissions	-397'420	-526'425	129'005
Frais d'exploitation divers	-22'396'763	-23'336'203	939'440
Total	-24'316'318	-25'460'972	1'144'655

4 Résultats sur les capitaux par catégorie en CHF	Produits	Charges	Résultat
Terrains et constructions	451'115	-37'024	414'091
Obligations et autres titres à revenu fixe	2'153'762	-1'364'813	788'949
Actions	4'192'921	-664'391	3'528'530
Autres placements	2'751'716	-1'054'134	1'697'582
Total	9'549'513	-3'120'362	6'429'151

Résultats par catégorie

en CHF

Terrains et constructions	2017	2016	Variation
Produits	451'115	451'911	-797
Charges	-31'970	-28'005	-3'964
Réévaluations	-5'055	-317'881	312'827
Résultat	414'091	106'025	308'066

Obligations et autres titres à revenu fixe	2017	2016	Variation
Intérêts	1'572'628	1'757'643	-185'015
Bénéfices réalisés	29'063	81'837	-52'773
Pertes réalisées	-197'113	-253'328	56'215
Bénéfices non réalisés	552'070	354'440	197'630
Pertes non réalisées	-1'155'044	-1'458'266	303'222
Charges sur captiaux	-12'656	-31'566	18'910
Résultat	788'949	450'761	338'188

Actions	2017	2016	Variation
Dividendes	786'417	865'140	-78'723
Bénéfices réalisés	420'659	666'621	-245'962
Pertes réalisées	-144'509	-594'065	449'556
Bénéfices non réalisés	2'985'846	1'588'862	1'396'984
Pertes non réalisées	-477'448	-1'354'958	877'510
Charges sur captiaux	-42'434	-62'069	19'635
Résultat	3'528'530	1'109'530	2'419'000

Autres placements	2017	2016	Variation
Produits	120'056	38'454	81'601
Bénéfices réalisés	429'927	437'888	-7'961
Pertes réalisées	-375'764	-453'575	77'811
Bénéfices non réalisés	2'201'733	871'133	1'330'599
Pertes non réalisées	-515'372	-168'171	-347'202
Charges sur captiaux	-162'998	-169'597	6'599
Résultat	1'697'582	556'133	1'141'449

Explications relatives au bilan

5 Placements de capitaux
en CHF

	Valeur de marché au 31.12.2017	Valeur de marché au 31.12.2016	Variation
Terrains et constructions	7'836'000	7'836'000	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	83'238'784	86'327'406	-3'088'622
Actions	25'138'006	25'898'528	-760'522
Instruments financiers dérivés - engagements	-398'028	-	
Actions	24'739'978	25'898'528	-1'158'550
Liquidités affectées aux placements de capitaux	14'755'060	11'943'493	2'811'567
Liquidités pour couverture de contrats futures	392'469	-	392'469
Liquidités	15'147'529	11'943'493	3'204'035
Placements collectifs	21'509'977	15'648'960	
Instruments financiers dérivés	-3'180	3'100	
Prêts	800'000	-	800'000
Autres placements	22'306'797	15'652'060	6'654'738
Total	153'269'088	147'657'487	5'611'600

Liquidités pour couverture de contrats futures : le montant ouvert au 31.12.2017 concerne un compte de dépôt de marge couvrant une vente à découvert de 3 contrats S&P 500 Mini avec échéance au 16.03.2018. Ces derniers sont présentés avec les actions sous Instruments financiers dérivés - engagements.

Instruments financiers dérivés en CHF	Devises	Valeur de marché au 31.12.2017		Total
		Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR		-12'880	-12'880
Opérations à terme - couverture	USD	11'060		11'060
Opérations à terme - couverture	GBP		-1'360	-1'360
Total		11'060	-14'240	-3'180

Instruments financiers dérivés en CHF	Devises	Valeur de marché au 31.12.2016		Total
		Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR		-1'540	-1'540
Opérations à terme - couverture	USD	4'640		
Total		4'640	-1'540	3'100

6 Comptes de régularisation actif
en CHF

	31.12.2017	31.12.2016	Variation
Intérêts courus	658'343	710'997	-52'654
Primes à facturer	125'172	587'265	-462'092
Commissions payées d'avance	202'457	256'217	-53'759
Autres actifs transitoires	1'918'068	312'085	1'605'982
Total	2'904'040	1'866'564	1'037'476

7 Créances
en CHF

	31.12.2017	31.12.2016	Variation
Créances envers les preneurs d'assurance	82'186'561	76'817'184	5'369'377
- Rééval. des créances envers les preneurs d'assurance	-11'804'000	-9'806'000	-1'998'000
Subsides à recevoir	1'883'990	2'729'500	-845'510
Impôts anticipés	122'924	121'136	1'788
Créances sur partenaires ou parties liées ⁽²⁾	281'781	-	281'781
Autres créances	1'422'629	1'483'924	-61'295
Total	74'093'884	71'345'744	2'748'140

8 Provisions techniques pour propre compte et autres provisions techniques
en CHF

Provisions techniques pour propre compte	31.12.2017	Attribution/ dissolution 2017	31.12.2016
Provisions pour sinistre non liquidés AOS	158'500'000	-4'100'000	154'400'000
Provisions pour sinistre non liquidés indemnités journ. LAMal	190'000	-20'000	170'000
Total	158'690'000	-4'120'000	154'570'000
Autres provisions techniques	31.12.2017	Attribution/ dissolution 2017	31.12.2016
Provisions de vieillissement indemnités journalières LAMal	450'000	27'000	477'000
Total	450'000	27'000	477'000

Variation des provisions techniques **-4'093'000**

9 Provisions pour risques liés aux placements de capitaux en CHF	31.12.2017	31.12.2016	Variation
Taux de provisionnement déterminé	7.62%	7.70%	
Placements de capitaux	153'269'088	147'657'487	5'611'600
Provision nécessaire	11'678'000	11'369'000	309'000
Provision au bilan	11'678'000	11'369'000	309'000

10 Comptes de régularisation passif en CHF	31.12.2017	31.12.2016	Variation
Compensation des risques à payer	16'090'945	29'202'396	-13'111'451
Commissions à payer	40'786	33'858	6'927
Corrections de primes ⁽³⁾	56'869	7'095'754	-7'038'884
Autres passifs transitoires	1'528'985	1'170'882	358'104
Total	17'717'585	37'502'890	-19'785'305

11 Dettes en CHF	31.12.2017	31.12.2016	Variation
Engagements sur prestations auprès des preneurs d'ass.	384'208	418'707	-34'499
Primes encaissées d'avance	30'398'458	33'656'265	-3'257'807
Comptes de passage ⁽¹⁾	14'041'259	595'898	13'445'361
Participations aux excédents	130'184	366'600	-236'416
Dettes envers partenaires ou parties liées ⁽²⁾	6'546'481	5'824'523	721'958
Subsides	1'282'320	1'889'836	-607'516
Total	52'782'910	42'751'828	10'031'081

⁽¹⁾ Primes ou prestations échues qui ne peuvent ou ne sont pas déjà saisies dans le système de gestion informatique.

⁽²⁾ Les créances ou dettes envers partenaires ou parties liées comprennent des montants en compte courant avec Groupe Mutuel Vie GMV SA, Mutuel Assurances SA, Groupe Mutuel GMA SA et le Groupe Mutuel Association.

⁽³⁾ Le poste de correction de primes contient l'enregistrement des flux relatifs à la correction de primes selon les recommandations de l'OFSP.

Autres indications

Événements survenus après la date du bilan

Aucun événement extraordinaire susceptible d'avoir une influence déterminante sur l'état du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'année écoulée n'est intervenu après la date du bilan jusqu'au 24 avril 2018.

Engagements conditionnels

En tant que membre du Groupe Mutuel Association, Easy Sana Assurance Maladie SA fait partie du groupe d'imposition TVA du Groupe Mutuel et est de ce fait solidairement responsable des dettes relatives à la taxe sur la valeur ajoutée.

Informations sur les transactions avec les partenaires ou parties liées

Les transactions avec les partenaires ou parties liées correspondent aux mouvements relatifs aux conventions de gestion administratives qu'Easy Sana Assurance Maladie SA a conclu avec les partenaires suivants :

Groupe Mutuel Association :	Convention de gestion administrative relative aux frais de gestion et d'administration
Groupe Mutuel Assurances GMA SA :	Convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA
Mutuel Assurances SA :	Convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA
Groupe Mutuel Vie GMV SA :	Convention de gestion administrative relative aux assurances vie

Proposition d'utilisation du résultat

par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale

en CHF	2017	2016
Résultat de l'exercice	17'215'002	-9'259'084
Résultat disponible	17'215'002	-9'259'084
./. Attribution à la réserve de l'assurance obligatoire des soins (AOS)	-16'648'081	9'850'799
./. Attribution à la réserve de l'assurance indemnités journalières LAMal	-566'921	-591'715
Solde du bénéfice à reporter	-	-

A l'Assemblée générale de
Easy Sana Assurance Maladie SA, Martigny

Lausanne, le 24 avril 2018

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels d'Easy Sana Assurance Maladie SA, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 11 à 22) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Cyril Motte
Expert-réviseur agréé

Groupe Mutuel

Santé[®] Vie[®] Patrimoine[®] Entreprise[®]

Easy Sana Assurance Maladie SA

Rue des Cèdres 5 - Case postale - CH-1919 Martigny



Sociétés d'assurance membres du Groupe Mutuel, Association d'assureurs: Avenir Assurance Maladie SA – Easy Sana Assurance Maladie SA – Mutuel Assurance Maladie SA – Philos Assurance Maladie SA – SUPRA-1846 SA
Fondation AMB – CM Ville de Neuchâtel – Groupe Mutuel Assurances GMA SA – Mutuel Assurances SA – Groupe Mutuel Vie GMV SA
Fondations de prévoyance administrées par le Groupe Mutuel: Groupe Mutuel Prévoyance-GMP – Mutuelle Valaisanne de Prévoyance